



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 15/06/19

TARIFS 2019/2020

CLUBS		TARIFS	2018/2019	2019/2020
COTISATIONS				
	Club libre			
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons		800 + 200*	
	Cotisation	Clubs moins de 250 licenciés	90,00	IDEM
		Clubs plus de 250 licenciés	130,00	
	Frais de gestion		80,00	
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique			70,00
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"			95,00
	Club Foot Diversifié (Futsal - Foot Entreprise - Foot Loisirs)			
	Avance de trésorerie (pour les nouveaux clubs) bloquée sur 3 saisons		400 + 100*	IDEM
	Cotisation		90,00	
	Frais de gestion		80,00	
	Frais de gestion pour les Clubs avec prélèvement automatique			70,00
	Frais de gestion pour les Clubs "autres règlements"			95,00
ANNUAIRES				
	Clubs libres (2 exempl. obligatoires)		56,00	
	Foot diversifié (1 exemp. obligatoire)		41,00	IDEM
	Annuaire supplémentaire		25,00	
ENGAGEMENTS				
	Championnats			
	Seniors D1/D2		47,00	
	Seniors Autres séries		38,00	
	Jeunes D1/D2		17,00	
	Jeunes Autres séries		15,00	
	Féminines Seniors (à 11 et à 8)		33,00	
	Féminines Jeunes à 11		16,00	
	Féminines Jeunes à 8		14,00	
	U13		12,00	
	U11		11,00	
	U7/U9		7,00	IDEM
	Foot Loisirs à 11		37,00	
	Foot Loisirs à 8		18,00	
	Foot Entreprise à 11		37,00	
	Foot Entreprise à 8		18,00	
	Futsal D1/D2		47,00	
	Futsal Autres séries		38,00	
	Pratique Jeunes Futsal U15/U18		15,00	
	Pratique Jeunes Futsal U13		12,00	
	Pratique Jeunes Futsal U11		11,00	
	Pratique Jeunes Futsal U7/U9		7,00	
	Coupes			
	Seniors : Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement		45,00	
	Vétérans : Coupe de Lyon et du Rhône		45,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône U20		28,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U17		23,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône et Coupe de Groupement U15		19,00	IDEM
	Coupe de Groupement U13		15,00	
	Coupe VIAL (Féminine)		35,00	
	Coupe Loisirs		45,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal et Coupe de l'Avenir Futsal		45,00	
	Coupe de Lyon et du Rhône Futsal Jeunes et Futsal Féminines		28,00	



TARIFS		2018/2019	2019/2020
	Coupe Bichard (Foot Entreprise)	42,00	IDEM
	Coupe Foot Entreprise à 8	28,00	
FORFAITS			
	Championnats		
	1er forfait ou forfait après parution au calendrier (x2 si forfait dans les 3 dernières journées soit 94 €)	47,00	IDEM
	2ème forfait (x1,5 si forfait dans les 3 dernières journées soit 123 €)	82,00	
	3ème forfait ou forfait général - Jeunes	165,00	
	3ème forfait ou forfait général - Seniors	335,00	
	3ème forfait ou forfait général - Vétérans	165,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 dernières journées du championnat - Seniors	500,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées (sauf dernière catégorie) - Jeunes	335,00	
	Forfait général dans les 3 premières journées - Seniors	500,00	
	Coupes (District et Groupement)		
1) Seniors/Vétérans/ U20/ Futsal Seniors	16ème de finale et tours précédents	47,00	IDEM
	8ème de finale	56,00	
	1/4 de finale	90,00	
	1/2 finale	178,00	
	Finale	390,00	
2) U15/U17/U13	8ème de finale et tours précédents	47,00	
	1/4 de finale	56,00	
	1/2 finale	90,00	
	Finale	206,00	
3) Féminines Seniors	1/4 de finale et tours précédents	47,00	
	1/2 finale	72,00	
	Finale	206,00	
4) Futsal Jeunes	Forfait tournoi qualificatif	47,00	
	Forfait 1/2 finale et finale	90,00	
DISCIPLINE			
a) Joueur	AVERTISSEMENTS		
	Carton blanc	GRATUIT	IDEM
	1er avertissement	9,00	
	2ème avertissement	13,00	
	3ème avertissement (match ferme)	41,00	
	EXPULSIONS (ou rapports après match)		
	1er niveau : 2 avertissements et articles 2 / 3 / 4 du barème disciplinaire	41,00	
	Récidive	62,00	
	2ème niveau : articles 5 / 6 / 7 / 8 du barème disciplinaire	52,00	
	Récidive	75,00	
	3ème niveau : articles 9 / 10 / 11 / 12 / 13 du barème disciplinaire	75,00	
	Récidive	100,00	
	Hors match	75,00	
	Récidive	100,00	
b) Dirigeant / Educateur / Entraîneur / Personnel médical	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec sursis	9,00	
	Rapport d'arbitre donnant lieu à suspension avec match(s) fermes(s)	63,00	
	Récidive	88,00	
c) Foot à 11 et Futsal	CODE DISCIPLINAIRE		
	1er incident	258,00	IDEM
	2ème incident	500,00	



TARIFS		2018/2019	2019/2020	
d) Foot à effectif réduit	3ème incident	865,00	IDEM	
	1er incident	86,00		
	2ème incident	170,00		
	3ème incident	300,00		
ADMINISTRATIF				
AMENDES				
	Absence Assemblée Générale du District et Foot Loisirs	124,00	IDEM	
	Absence autres Assemblées Générales spécifiques	93,00		
	Non retour de documents administratifs	82,00		
	Non retour de fiches de renseignements et d'engagements y compris sous forme informatique	180,00		
	Non retour fiche Fair-play Foot Loisirs	1ère année		31,00
		2ème année		62,00
		3ème année		93,00
		4ème année et plus		124,00
	Absence de délégué sur feuille de match, par délégué	13,00		
	Absence de diplômes fédéraux pour les D1	22,00		
	Appui des réserves en Commission des Règlements et de l'Arbitrage	45,00		
	Remboursement de la réclamation par le club perdant	51,00		
	Frais exposés à l'occasion d'une procédure disciplinaire ou d'appel à la charge du ou des Clubs fautifs ou du DLR si réformation complète d'une décision en Appel	70,00 (forfait)		
	Participation d'un joueur suspendu à un match	72,00		
	Joueur non qualifié	62,00		
	Mauvaise police de terrain, autres...	115,00		
	Mauvaise tenue des supporters	125,00		
	Match joué sur terrain non classé	57,00		
	Feuille de match incomplète ou défaut de renseignements sur lettre de report de match	8,00		
	Feuille de match arrivée hors délai ou absence de lettre de report de match	20,00		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue	170,00		
	Non saisie des résultats sur internet (au dimanche minuit) ou dans les 24 heures suivant la rencontre pour les matchs en semaine	13,00		
	Non ou mauvaise utilisation de la feuille de match informatisée	20,00		
	Licence manquante au 1er novembre (par licence)	7,00		
	Absence de paiement à l'échéance réglementaire, incident de paiement (chèque impayé, prélèvement rejeté, non respect d'un engagement...)	50,00		
	Annulation de rencontre pour défaut de paiement (par rencontre)		50,00	
	Non paiement d'un officiel le jour de la rencontre	75,00	IDEM	
	Fausse identité	618,00		
	Fausse feuille de match à la charge du Club fautif ou à partager entre les deux Clubs fautifs	464,00		
	Absence à convocation (Joueur-Dirigeant-Arbitre)	60,00		
	Absence aux réunions Prévention / Sécurité	20,00		
	Absence affichage feuille de route (après un premier rappel resté sans effet pour les Féminines et Futsal)	20,00		
AMENDES GROUPEMENTS				
	Feuille de match incomplète ou licence manquante au 1er novembre (par licence) en U7 / U9 / U11 / U13	4,00	IDEM	
	Forfait par match (au 3ème forfait, application du forfait général)	21,00		
	Forfait général Foot d'Animation	83,00		
	Feuille de match ou annexe arrivée après 30 jours ou non parvenue en Foot d'Animation	50,00		



PV SPECIAL ASSEMBLEE GENERALE 15/06/19

TARIFS		2018/2019	2019/2020	
	Mauvaise destination feuille de match	13,00	IDEM	
	Absence à AG de groupement	93,00		
	Absence réunion Foot d'Animation	38,00		
INDEMNITES DE TERRAIN NEUTRE A LA CHARGE DU CLUB FAUTIF				
	Déplacement pour l'équipe non fautive (+ de 12 km aller-retour par rapport au km initial), le km	2,00	IDEM	
	Traçage de terrain pour le Club d'accueil	30,00		
TOURNOIS				
	Homologation d'un tournoi (à partir de U13)	21,00	IDEM	
	Homologation d'un tournoi ou match avec équipe étrangère	26,00		
	Homologation tournoi U7/U9/U11 (demande obligatoire)	GRATUIT		
	Tournoi organisé sans homologation du District	150,00		
	Tournoi organisé sans homologation du District - Récidive	200,00		
ARBITRES				
	Absence arbitre (adulte ou jeune) aux AG des Arbitres	32,00	IDEM	
	Non envoi rapport suite à carton rouge	26,00		
	Amende pour trop perçu	26,00		
	Amende pour trop perçu - Récidive	41,00		
	Amende pour trop perçu - Multi-récidive	93,00		
	Absence match avec observateur	41,00		
	Ecole d'Arbitrage (cours du soir) - Gratuit pour les Féminines	60,00		
	Ecole d'Arbitrage (en externat) - Gratuit pour les Féminines	150,00		
	Cotisation Arbitre District (avec journée de formation)	55,00		56,00
	Cotisation Arbitre Ligue - FFF	34,00		35,00
EDUCATEURS				
	Formations modulaires 16 h (sans hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	70,00	IDEM	
	Formations modulaires (avec hébergement) Modules U9 / U9 Mineurs / U11 / U11 Mineurs / U13 / U15	100,00		
	Formations modulaires 8 h (sans hébergement) Sans repas	15,00		
	Modules U7 Avec repas	31,00		
	CFF1	155,00		
	CFF2	280,00		
	CFF3	280,00		
	CFF4	155,00		
	CFF sans hébergement		170,00	
	CFF avec hébergement		295,00	
	Formation Responsable Technique	70,00	IDEM	
	Stage Gardiens de but et Futsal	70,00		
	CFF UFRSTAPS	170,00		
	Nouvelles formations et formations "Emplois d'avenir"	90,00		
	Formations CDIP	GRATUIT		
	Inscription examen	30,00		
BAREME KILOMETRIQUE				
	Remboursement de frais de déplacement d'un officiel dûment convoqué devant le Comité Directeur ou une commission du District, le km aller-retour (avec un minimum de 9 €)	0,400	IDEM	
	Visite de terrain en vue d'homologation (le km aller-retour, au frais du club visité) (avec un minimum de 17 €)	0,400		
	Remboursement de frais d'intervention ou d'observation technique (le km aller-retour) (avec un minimum de 28 €)	0,400		
	Forfait pour repas éventuel (16 €)			

* Les 200 € ou 100 € peuvent être remboursés au Club avant le délai de 3 ans si le Président du Club suit une formation organisée par le District de Lyon et du Rhône ou considérée comme conforme par le District de Lyon et du Rhône.